DEWALT

DU 1ER MARS AU
31 DÉCEMBRE 2026

GROUPE COFAQ

TENTEZ DE GAGNER
LA MOTO KAWASAKI KX TEAM BUD RACING

DEWALT OFFICIAL ELECTRIC TOOL SUPPLIER APPROVED BY BUD



ÉDITION UNIQUE DEWALT

DÈS 100€HT D'ACHAT DE PRODUITS DEWALT

SCANNEZ POUR PARTICIPER

ROBUSTESSE GARANTIE®

www.DEWALT.fr

DU 01 MARS AU 31 DÉCEMBRE 2026
JEU CONCOURS DEWALT 2026
UNE MOTO BUD RACING À GAGNER !

MODALITÉS DE PARTICIPATION :

1 – ACHETEZ simultanément (sur une même facture) pour 100€ HT minimum de produits DEWALT entre le 01/03/2026 et le 31/12/2026 inclus, au sein des enseignes du groupement COFAQ (BigMat, Bricopro, Masterpro), ainsi que dans les magasins indépendants adhérents au groupe COFAQ.

2– CONNECTEZ-VOUS sur le site www.jeu-dewalt-budracing.fr entre le 01/03/2026 et le 31/01/2027 (23h59) muni de votre preuve d'achat (facture ou ticket de caisse) mentionnant les produits DEWALT achetés.

3 – COMPLETEZ le formulaire de participation en ligne en indiquant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse postale, email, numéro de téléphone).

4 – TELECHARGEZ votre facture d'achat comportant la date d'achat, le prix du/des produit(s) acheté(s) et l'enseigne. **Ces informations devront impérativement être entourées par vos soins sur la copie de votre facture qui sera transmise**.

5 - VALIDEZ votre inscription et conservez votre e-mail de confirmation.

TIRAGE AU SORT :

Après votre participation, vous serez automatiquement inscrit au tirage au sort qui sera réalisé par un Commissaire de Justice, le 01/02/2027 pour tenter de gagner **la moto Kawasaki KX 250 Team Bud Racing** d'une valeur commerciale indicative de 12 000€.

Si vous êtes l'heureux gagnant du tirage au sort et que votre dossier est conforme aux présentes modalités, vous en serez informé par e-mail / téléphone. **La remise du lot sera effectuée dans le magasin au sein duquel les achats ont été réalisés**.

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris). Offre valable pour tout achat effectué du **01/03/2026 au 31/12/2026** inclus, avec une inscription possible sur le site dédié jusqu'au **31/01/2027** inclus. Une seule participation par preuve d'achat, d'un montant minimum de 100€ HT (même date, même enseigne, même numéro de facture/ticket de caisse) est autorisée. Ne seront pas prises en considération les participations sans adresse, incomplètes ou reçues après la date limite de participation (la date et l'heure de réception de l'inscription sur le serveur faisant foi).
Les présentes conditions sont soumises à la loi française.

Les données sont collectées par la société DEWALT (Groupe Stanley Black&Decker), dont le siège social est situé au 62 chemin de la Bruyère – 69574 Dardilly – France et inscrite au RCS Lyon B 954 507 521 et par QWAMPLIFY ACTIVATION agissant en qualité de sous-traitant pour la gestion du jeu, votre participation et la remise du gain, et ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins, sauf si vous y avez expressément consenti. Conformément à la Loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, effacer, en contactant DEWALT à cette adresse mail : support@blackanddecker.com.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter sur le formulaire de contact mis à votre disposition sur le site du jeu concours.
Référence à rappeler : opération n° **52304**.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15/02/2027.

LE TRI FACILE